

# Le Courrier du Canada

## JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

SE ORCHE, J'ESPÈRE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire

### FRANCE

LA PRESSE CONSERVATRICE

L'Union, tout entière à sa légitime douleur, rappelle en termes émus les hautes vertus du prince qui vient de mourir :

« La France, le monde entier salue, avec un respect attendri, le cercueil qui renferme la dépouille mortelle du chef auguste de la première maison de l'univers.

« L'Eglise accompagne de ses suprêmes bénédictions ce vaillant serviteur de Dieu, qui, au milieu des laches apostasies de ce siècle, fit resplendir sa foi comme le firent jadis ses aïeux, de glorieuse mémoire.

« L'histoire consacra des pages éternelles à ce prince qui personnifia avec une dignité vraiment royale le vieil honneur de la patrie.

« La Gazette de France fait justement remarquer que rien ne montre mieux la place considérable que tenait M. le comte de Chambord dans notre société politique et le respect qu'il avait su inspirer, que l'émotion causée par la douloureuse nouvelle qui s'est répandue dans Paris.

« La Gazette de France, conclut en ces termes :

« Un autre règne commence. Celui qui est allé à Froehdorf saluer le prince monarchique dans la personne auguste qui l'incarnait si puissamment a été pour ainsi dire sacré, du sacre de l'exil, par M. le comte de Chambord, et c'est appuyé sur ce cœur qui n'a battu que pour la France qu'il a reçu la mission de faire triompher nos idées nationales.

« Le roi est mort, vive le roi !

« La France, dans son deuil, peut donc espérer encore.

« C'est le roi dont la vie se résume dans la conservation de la notion pure et éternelle du principe monarchique qui semble avoir voulu donner, avant de monter au ciel, cette espérance à notre infortuné pays. »

L'article du Monde débute ainsi :

« M. le comte de Chambord a cessé de souffrir ; il a rendu à Dieu la grande âme qu'il en avait reçue.

« Aucune voix humaine ne dira jamais ce qu'il emporte, mais nous savons ce qu'il laisse ; il laisse un souvenir digne de sa race.

« Il fut le serviteur inflexible du droit.

« Il fut l'intrépide gardien de la tradition nationale.

« Son nom restera comme le symbole de l'honneur. »

Le Monde rappelle quel amour M. le comte de Chambord avait pour la France, puis il ajoute :

« Maintenant, M. le comte de Paris est le premier des Bourbons de la maison de France. Bientôt il sera agenouillé devant le cercueil de l'ainé de sa famille. Les bras qui l'ont reçu en deux circonstances solennelles ne pourront plus, hélas ! s'ouvrir à son approche pour le presser sur le plus généreux des cœurs ;

mais la réconciliation a été sincère : elle a été complète, elle a effacé ce qu'il y avait à effacer, renouer ce qu'il y avait à renouer ; la France, grâce à cette réconciliation magnanime, peut rentrer en possession de l'ordre monarchique légitime et faire revivre la tradition politique à laquelle elle doit d'être la France.

« Ce résultat d'un prix inestimable, est le gage d'une grande espérance, car la vie des peuples ne s'arrête pas ; cette pensée du salut de la patrie et de ce qu'a fait pour elle l'auguste prince qui vient de nous quitter peut seule adoucir l'amertume d'une perte qui, quoi qu'il arrive, restera absolument irréparable.

« Pour se consoler des douleurs de l'heure présente, il faut fixer les regards sur l'avenir ; le roi est mort ! vive le roi ! »

Dans la Défense, M. Joseph Denais écrit :

« Nous voudrions nous enlever aujourd'hui dans notre deuil et rester tout à nos larmes. Mais il nous semble encore entendre le prince nous redire aujourd'hui cette phrase pleine de consolation et d'espérance : « Mon principe est tout. »

« Certes, M. le comte de Chambord fut un prince comme on n'en voit guère, comme peut-être on n'en verrait plus, en France, si tous les Bourbons étaient morts sans postérité.

« La plus grande consolation pour un roi de France, après celle qui lui venait d'en haut, fut de savoir que son principe ne mourrait pas avec lui et qu'il avait un digne successeur. Cette consolation n'a pas plus manqué que la première à Henri V quand, au moment de paraître devant Dieu, il pressait sur son noble cœur l'héritier de ses droits et de ses devoirs.

### CORÉE

Le Temps publie les détails suivants au sujet de traité de commerce conclu entre les Etats-Unis d'Amérique et le gouvernement coréen :

« Les Américains, plus pratiques que nous, auront en l'honneur d'échanger les premiers un traité de commerce avec le royaume de Corée.

« Le 17 mai, le général américain Foote est arrivé dans la capitale coréenne, dont le vrai nom est Hang-lang et non Séoul, comme il semble convenu, bien à tort, de l'appeler. Trois jours après, il obtenait une audience spéciale du Roi, auquel il remettait une lettre du président des Etats-Unis.

« Les Coréens deviennent plus hospitaliers pour les étrangers qu'ils ne l'étaient par le passé. Si l'on en croit le correspondant d'un journal japonais, le consul général du Japon à Kusan aurait pu parcourir le pays avec une escorte nombreuse sans être molesté. Il a été absent pendant dix jours, et partout il a reçu des autorités coréennes un accueil courtois et une hospitalité assez large.

« Une proclamation récente de Roi n'a pas dû être étrangère à cette

nouvelle manière d'agir d'un peuple si longtemps hostile aux étrangers en général et aux Américains en particulier. Voici cette proclamation, remarquable par sa simplicité :

« Nous avons passé des traités avec les Etats-Unis d'Amérique, l'Angleterre et l'Allemagne. Certes, voilà une innovation, et elle pourra peut-être causer quelque mécontentement dans le peuple, mais, partout aujourd'hui, les relations internationales sont d'un usage général. Ainsi donc il ne peut résulter aucune difficulté de ce que notre pays adopte des associations de bonne foi et, conformes à l'œuvre de la Chine : elle a prévu que, si la Corée restait encore quelques années isolée, ce royaume tomberait sous la domination des Russes ou sous celle du Japon. Une telle éventualité se réalisant, le Céleste Empire eût vu compromettre gravement la sécurité de ses frontières orientales, tandis que l'indépendance de la Corée restait à jamais assurée si elle entraînait en relations avec quelques grandes puissances étrangères. Les Japonais et les Russes ont été évidemment joués.

« Ce qui frappe aussitôt après la lecture du premier article du traité, c'est l'habileté du vice-roi, Li Hung Chang, qui passe à juste titre pour l'auteur de ce document. Et, en effet, la première chose exigée des Etats-Unis, c'est la reconnaissance de l'indépendance dans laquelle se trouve la Corée vis-à-vis de la Chine. Si le fameux vice-roi du Petchéli avait conseillé au gouvernement chinois une reconnaissance semblable de notre part lorsque nous avons signé avec lui notre traité de 1874, la question du Tonkin se fût trouvée bien simplifiée. Aujourd'hui, son protectorat du Tonkin n'est plus de la part du diplomate chinois, qu'une revendication de mauvaise foi, et mise seulement en avant pour les besoins d'une méchante cause.

« L'article en question est ainsi conçu : « La Corée est placée sous la dépendance de la Chine, mais elle sera, à l'avenir indépendante pour ce qui concernera sa politique extérieure et intérieure. La Corée et les Etats-Unis acceptent le présent traité, et s'engagent à en remplir loyalement toutes les conditions. Le président des Etats-Unis d'Amérique n'interviendra pas à propos de la dépendance dans laquelle restera la Corée vis-à-vis du Céleste-Empire. »

Dans les cinq premiers articles du traité, les deux nations paraissent également bien partagées : chacun des Etats contractants enverra un représentant à la capitale de la nation amie ; des consulats seront établis dans les ports ouverts au commerce ; les consuls ne pourront pas s'occuper d'affaires commerciales. Si un navire américain est jeté par la tempête sur les côtes coréennes, les Coréens, ce qu'il n'ont jamais fait, devront aide et protection aux naufragés.

Le sixième article fixe les droits qui seront perçus sur les importa-

tions. Pour les articles de première nécessité, le maximum est de 10 pour cent, pour les objets de luxe, tels que tabacs, liqueurs, etc., ils sont fixés à 30 pour cent. Les articles coréens d'exportation payeront 9 pour cent au maximum. Le trafic de l'opium est sévèrement interdit, mais on peut s'en rapporter aux Anglais pour en entraver patout en contrebande.

Les Coréens allant résider en Amérique pourront acheter des maisons et des terrains, mais les étrangers résidant en Corée, non seulement ne seront pas autorisés à vivre en dehors des concessions de terres qui leur seront faites, mais encore ils ne pourront pas y devenir propriétaires, ni y faire construire. C'est la clause que M. Bourée n'a pas voulu accepter et sur laquelle les Anglais, les Américains et les Allemands se sont montrés de bonne composition.

Le principal, en effet, était d'abord un traité, sauf à faire naître plus tard un prétexte pour le réviser.

L'article 12 indique une grande révolution dans les idées de la Corée, ce qui ne peut être dû qu'à l'influence chinoise. Les étudiants coréens pourront aller en Amérique y étudier la langue du pays, et les étudiants américains seront autorisés à aller à Hang-lang pour y apprendre la langue coréenne, la littérature et les arts coréens, si, toutefois, il en reste encore quelque-uns de ceux qui, à des époques impossibles à fixer, faisaient de la Corée le royaume le plus artistique de l'extrême Orient. Nous croyons savoir qu'il n'en est rien. Plus de porcelaines admirables à exporter, mais de l'or en poudre et en lingots, et quelques soies qui sont bien loin de valoir celles du Céleste Empire et du Japon.

La Corée était le pays de l'extrême Orient le plus fermé au commerce européen, en même temps qu'elle a été pendant longtemps, plus même que la Chine et le Tonkin, la terre classique de la persécution la plus cruelle contre les chrétiens.

### Les ruines de Phithom

NOUVELLE CONFIRMATION DES RÉCITS BIBLIQUES

« Il établit donc des intendants des ouvrages, afin qu'ils accablent les Hébreux de travaux, et ils bâtitrent à Pharaon des villes d'entrepôt, Phithom et Ramsès. »

Une société anglaise s'est constituée pour faire des fouilles en Egypte. Les travaux, dirigés par M. E. Naville, le savant égyptologue genevois, ont été commencés au mois de janvier de cette année et déjà ils ont donné de précieux résultats.

On supposait que les monticules ou tells de Tell-el-Maskhontah recouvraient les ruines de Ramsès, l'une des deux villes citées dans le passage du livre de l'Exode que nous avons rapporté plus haut.

Après avoir remué plus de dix-huit

mille mètres cubes de terre et de sable, les inscriptions hiéroglyphiques, les monuments retrouvés ont permis de s'assurer que les ruines ensevelies sous les buttes de Tell-el-Maskhontah n'étaient point celles de la ville de Ramsès, mais celles de la ville de Phithom.

Phithom ou, mieux, Pa-Toum était le nom religieux de cette ville. Son nom civil était Thonkent. Les Grecs et les Romains la désignaient par le nom de *Haro, Ero, Haropolis*, du mot égyptien *Arâ*, qui signifie entrepôt.

Cette ville était bien, en effet, une ville de magasins, d'entrepôts. Les fouilles ont mis au jour de vastes magasins qui ne ressemblent à aucune des antiques constructions découvertes en Egypte jusqu'à ce jour. Elles sont faites de briques évidemment façonnées par les Hébreux, comme le rapporte la Bible.

La ville fut fondée sous le règne de Ramsès II [le grand Sésostris]. Le temple que ce roi avait fait construire fut restauré par les rois Bubastides de la race de Sishak. Il existait encore sous les Ptolémées, et sous la domination romaine il fut converti en un camp fortifié.

Les fouilles ont fourni des statues et des fragments de statues, une borne militaire romaine indiquant la distance de Phithom à Clysmâ, et enfin une grande stèle historique du temps de Ptolémée Philadelphé. Ce document diffère de la pierre de Rosette en ce qu'il n'est écrit qu'en signes hiéroglyphiques. Il raconte la fondation de la ville d'Arsinoé et donne des détails sur la construction du canal de Suez qui faisait communiquer le Nil avec la mer Rouge : il occupait à peu près l'emplacement du canal actuel d'eau douce qui passe devant les buttes de Tell-el-Maskhontah.

Enfin cette stèle donne pour la première fois un nom égyptien qui se rapproche beaucoup de celui de Pihahirote, mentionné dans la Bible comme le lieu près duquel s'effectuait le passage de la mer Rouge par les Hébreux. Ce serait donc à l'est ou au sud est de Phithom qu'il faudrait rechercher ce lieu de passage et non point avec le docteur Brugsch, vers le nord-est de l'isthme.

Ainsi, la véracité des récits bibliques se confirme chaque jour, et la lumière sur les faits qu'ils racontent se fait peu à peu. Elle se fait lentement, mais elle se fait.

Dans sa prochaine campagne d'exploration, la société anglaise entreprendra de fouiller les ruines de la ville célèbre de Tanis aujourd'hui la ville de Sâh, qui git pour ainsi dire perdue au sein des lagunes du Menzaleh. Il y a tout lieu de croire que ses découvertes seront là également fructueuses.

[Gazette de France.]

### Les Sémites

Sous ce titre, on lit dans le Monde, de Paris :

A la suite de l'acquiescement des Juifs dans le procès de Pesth, les journaux ont raconté que, dans

Feuilleton du COURRIER DU CANADA  
12 Sept 1883—No 17

## LOUIS BREUIL

[Suite]

—Pauvre, pauvre Louis ! se dit-elle. Il ne sait pas ! Il n'a jamais su, ne saura jamais ! Ce n'est pas sa faute.

Elle étouffait. Ses yeux restèrent secs et ses lèvres muettes. Breuil, debout devant elle, avait gardé l'air grave d'un mari qui vient de remplir le pénible devoir d'admonester sa jeune épouse. Elle fit un léger mouvement ; il se précipita vers la table et remplit un verre d'eau qu'il lui présenta. Elle l'écarta doucement du geste.

—Je n'ai pas soif, dit-elle, je vous remercie, et je ne suis pas nerveuse. Il y a un malentendu entre nous, que le temps seul éclaircira. Je ne vous parlerai plus de ces choses, mon ami. Vous voudrez bien me laisser lire les journaux comme par le passé, sans me faire d'objections, et, quand nous serons rentrés en

France... (ici sa voix s'altéra légèrement malgré ses efforts), j'espère que nous arriverons à nous entendre parfaitement.

Sans pouvoir s'expliquer comment, Breuil se sentait congédié. Il reprit la malencontreuse feuille de papier noirci et descendit au billard, où rageusement mécontent de lui-même, il dévora ce qu'il put trouver d'imprimé, jusqu'aux annonces des murs.

Lorsque, le soir, l'ennui et le désespoir de la mortelle et interminable journée, Louis se retrouva seul avec sa femme, il éprouva une sorte de vague remords. Certes, il n'avait pas outrepassé ses droits, il n'avait fait que de remplir un devoir ; mais il aimait Marine, et quand on aime, on craint de blesser ou seulement de déplaire. Ses yeux pleins de tendresse timide se portèrent sur la jolie femme assise en face de lui.

Lasse et triste, elle avait rejeté sa tête en arrière : la lumière de la lampe éclairait le teint mat et les yeux fermés, creusés depuis depuis deux mois par un chagrin nouveau et impersonnel. Le jeune visage avait conservé toute sa fraîcheur, toute sa jeunesse ; mais il semblait maintenant modelé dans un marbre incorruptible. La douleur avait passé sur ce front de vingt ans et l'avait marqué de son sceau indélébile.

—Marine, dit Louis, en venant s'agenouiller près d'elle.

Elle tressaillit, comme si elle s'éveillait en sursaut, et le regarda avec surprise.

—Marine ! reprit-il, je t'ai fait de la peine tantôt : dans le fond, j'avais raison, mais je crains de t'avoir froissée... C'était sans le savoir... Tu sais que je t'aime, n'est-ce pas ? que je t'aime plus que ma vie, plus que tout... Tu n'es pas fâchée, dis ? tu m'aimes toujours ?

Vaincue cette fois, prise au cœur par une petite cent fois plus douloureuse que la colère, Marine laissa tomber ses bras sur les épaules de son mari, et, lui dérobant son visage ruisselant de larmes :

—Si je t'aime ? Oh ! mon pauvre Louis, je t'aime, oui, je t'aime !

Et pendant que, tout heureux, il s'essayait près d'elle, couvrant de baisers ses mains et son visage, elle sentit quelque chose agoniser et mourir dans son âme. C'était ce respect qui est l'essence même de l'amour, et qui, une fois ôté, laisse derrière lui seulement la tendre compassion qu'on a pour les êtres faibles.

VIII

Le matin du 18 octobre, M. Sérent, levé avec le soleil, s'assit au bout de sa terrasse pour inspecter le pays avec sa longue-vue. Les jours précédents, quelques villages environnants avaient reçu la sinistre visite des Prussiens, comme l'avaient témoigné des colonnes de fumée qui

avaient monté dans l'air tranquille ; mais on ne sait sur la foi de quels bruits les habitants de Châteaudun s'étaient tout à coup rassurés.

La longue-vue de M. Sérent lui montra une petite troupe noire qui s'éloignait d'un pas allégre ; c'étaient les mobiles du Mans qui s'en allaient rejoindre leur corps. L'ingénieur poussa un soupir. Depuis longtemps, toutes les fois qu'il voyait s'éloigner quelque chose ou quelqu'un, il sentait une part de force et de vie s'en aller de lui-même et de ce qui l'entourait. Châteaudun se sentait séparé du reste du monde et ne croyait devoir compter que sur lui-même. Ville ouverte, d'ailleurs, occupée par une poignée de francs-tireurs et de gardes nationaux, que pouvait-elle attendre du destin ? Les Dunois cependant étaient décidés à se défendre, au moins pour l'honneur, et ils avaient élevé des barricades.

M. Sérent regarda longuement la campagne. Elle était paisible comme si jamais l'ennemi n'eût posé le pied sur le sol français ; les bois, encore garnis de leur superbe parure aux tons cuivrés, cachaient peut-être de l'artillerie prussienne ; mais ils n'en étaient pas moins merveilleux de forme et de couleur. Daniel vint rejoindre son père, et tous deux causèrent à demi-voix. La calme vapeur du matin, qui froiait la brillante surface du bois comme une draperie flottante ; le vert des prairies, adouci

par la rosée ; le ciel, qui se colorait aux premiers rayons du soleil, tout inspirait une sorte de respect religieux. On dirait que l'homme hésite parfois à troubler par sa voix le grand silence de la nature matinale.

—Que c'est beau ! fit Daniel en appuyant ses deux mains réunies sur l'épaule de son père. Dis, est-il possible que l'homme aime à ce point à troubler la paix de son semblable que des ennemis puissent être cachés là, derrière ces collines, et ne pensent qu'à égorger de pauvres paysans, qui ne leur ont rien fait ?

—Depuis que l'homme a su façonner une arme dans son caillou, répondit le père, une de ses principales préoccupations a été de prendre de vive force ce que son voisin avait obtenu par l'épargne. Comme tu le vois, mon fils, c'est une vieille loi sociologique, qui a chance de durer autant que le monde.

—Mais on se défend ! fit une voix mâle au-dessous de la terrasse.

Daniel se pencha, et, sur le rocher, à quelques mètres plus bas, il aperçut un beau garçon revêtu des insignes des francs-tireurs de Nantes.

—C'est vous, Robin ? dit le jeune homme. Que diable faites-vous là ?

—Je m'exerce, monsieur Daniel ; j'aime assez à tout savoir par moi-même. L'escalade a du bon parfois, et je m'étais un peu rouillé pendant que je burinais des aciers à Paris... Je me dérouille.

S'enlevant à la force du poignet, Robin se trouva à califourchon sur le parapet et retira son képi, pour saluer M. Sérent.

—Vous vous levez de bon matin, dit celui-ci en souriant.

—Je venais donner sa leçon de bâton à ce jeune homme, répondit Robin. Ce qu'on fait de bon matin vous donne du temps pour toute la journée. C'était un proverbe de ma vieille bonne femme de mère. Y allons-nous, monsieur Daniel ? C'est peut-être notre dernière leçon ; on disait hier que nous partions à dix heures. Mais nous sommes gens de revue, ici ou ailleurs.

—Allons ! répondit Daniel en courant vers la maison.

Madame Sérent apparut sur le seuil. Son fils l'embrassa en passant, et ils entrèrent tous dans la tranquille demeure.

Robin faisait partie des francs-tireurs de Nantes. Des premières alarmes, il était retourné au pays, estimant que Paris se défendrait bien sans lui et qu'il y avait à mieux s'employer. Le jour même de son arrivée à Châteaudun avec le bataillon dont il faisait partie, M. Sérent l'avait rencontré, et ils s'étaient plu dès le premier abord. Daniel était curieux de connaître la science du bâton, Robin s'offrit pour la lui enseigner, et depuis ils ne manqueraient pas une occasion de se retrouver.

(A suivre)

CALENDRIER DE 1883

17<sup>e</sup> année de la Confédération canadienne.  
 30 jours.  
 Dimanches : les 2, 9, 16, 23, 30.  
 Nativité le 8 ; saint Michel le 29.  
 La Lune à l'équinoxe le 5, au péricée le 20.  
 Nouvelle lune le 1, à 9 h. 29 m. du matin.  
 Premier quartier le 9, à 1 h. 53 m. du soir.  
 Pleine lune le 16, à 4 h. 57 m. du soir.  
 Dernier quartier le 23, à 8 h. 6 m. du matin.

12 Septembre, mercredi.

12<sup>e</sup> jour de la Lune, 255<sup>e</sup> de l'année.  
 Matin : 2 h. 27 m. soir 3 h. 7 m.  
 Office de l'octave de la Nativité de Marie.—En 1672, De Frontenac gouverneur du Canada.  
 Durée du jour 12 h. 41 m., de la nuit 11 h. 19 m.  
 Lever du Soleil 5 h. 37 m., coucher 6 h. 18 m.  
 Milieu du jour à midi moins 4 minutes. Hauteur du Soleil 47° 7.  
 Lune : lever à 3 h. 32 m. du soir, coucher demain à 1 h. 38 m. du matin.

SOMMAIRE

France.  
 Corée.  
 Les ruines de Phithom.  
 Les sémities.  
 Pénitence.—Louis Bréuil. (A suivre).  
 La « Minerve » et M. Mercier.  
 Election de Jacques-Cartier.  
 Informations.  
 Mort du gouverneur de Terre-Neuve.  
 L'ex-gouverneur Cauchon.  
 Circulaire à la Presse Associée de la province de Québec.  
 Correspondance d'Ontario.  
 Résumé des dépêches.  
 Asie.  
 Amérique.  
 Appréciation.  
 Agriculture.  
 Petites nouvelles.  
 Guide des voyageurs.—Marché au bois.—Marché au charbon.—[Voir 4<sup>ème</sup> page.]

ANNONCES NOUVELLES

Institutrice demandée.  
 Une merveilleuse histoire.—Dr J. C. Ayer & Co.  
 Pilules d'Ayer.  
 Prix d'huile au dépôt de lampes et d'huile astrale.  
 Salon de Musique—G. Robert.  
 Legons particulières.—A. Michel.  
 On demande.—M. Richard Boulet.  
 Terre à vendre.—Mlle Marianne Marcotte.  
 Enseignement.—Dame Veuve O. Biron.  
 On a besoin d'un bon tourneur.—S. Tweste.  
 Romance nouvelle.—Bernard & Allaire.

CANADA

QUEBEC, 12 SEPTEMBRE 1883

La « Minerve » et M. Mercier

La *Minerve* avait accusé M. Mercier d'avoir reçu \$5,000 dans l'affaire de la contestation de l'élection de Jacques-Cartier. Celui-ci répondit que c'était faux, et dans son journal *Le Temps*, et dans son discours de St-Laurent. Dans le numéro de lundi, M. Mercier disait encore :

Nous laissons intact tout ce que nous avons dit depuis un mois sur cette question, sans en rien retrancher ni rien ajouter.

Le même journal avait même quelques jours auparavant sommé la *Minerve* de dire, s'il était vrai que M. Mercier avait reçu \$5,000 pour avoir renoncé à la disqualification de M. Mousseau :

« Qui a payé les \$5,000 à M. Mercier ?  
 Où les \$5,000 ont-elles été données à M. Mercier ?  
 Quand les \$5,000 ont-elles été remises à M. Mercier ?

Il y a de cela quatre jours, mais la *Minerve* n'a encore produit aucune preuve. Elle n'a donné aucun nom aucune date, information qui établisse l'accusation. »

La *Minerve* répond hier d'une manière assez catégorique à la première question :

« M. Benjamin Trudel, de Québec, dit-elle, est le nom de la personne qui vous a payé \$5,000, pour renoncer à la poursuite de disqualification contre l'honorable M. Mousseau. Et M. Trudel, vous ne le niez pas, est un libéral bien connu. »

Qui aurait pensé que M. B. Trudel serait mêlé à cette affaire ! Son témoignage est toutefois important, car il compte parmi ses amis un grand nombre de libéraux les plus en renom. Ce sera un écueil bien dangereux pour la barque de M. Mercier et Cie que cette affaire des \$5,000.

Election de Jacques-Cartier

La nomination dans le comté de Jacques-Cartier aura lieu le mercredi, 19 septembre, et la votation se fera le 26.

M. le notaire Forest, de Lachine, a été nommé l'officier-rapporteur.

Les nouvelles qui nous arrivent du comté sont des plus favorables pour le premier ministre. Les orateurs ont commencé la campagne avec une ardeur qui est loin de prouver que le découragement est du côté des amis de M. Mousseau. Nul doute que les gens de M. Mercier et de M. le sénateur Trudel, vont employer le vert et le sec pour imposer leur M. Décarrie. Mais il est certain qu'ils vont trouver la soupe chaude, au dire des personnes les mieux renseignées du comté de Jacques-Cartier et de la ville de Montréal.

INFORMATIONS

La *Patrie*, l'*Etendard* et le *Temps*, trois journaux qui se sont donné l'accolade pour combattre M. Mousseau, font beaucoup de tapage au sujet des fameuses lettres publiées par M. Mercier sur la coalition.

Que nos confrères ne se hâtent pas trop d'en prendre occasion de jeter la pierre à M. Mousseau. Le public sera bientôt saisi de protestations qui démontreront que la vérité a été singulièrement maltraitée par M. Mercier. C'est la *Minerve* qui fait cette révélation dans son numéro de lundi.

L'*Etendard* voudrait savoir où nous avons appris que M. Mousseau serait élu par deux cents voix de majorité. La réponse est bien simple. C'est d'un des partisans de la trinité Mercier-Trudel-Décarrie que nous tenons ces renseignements. Nous avons pu juger par nous-mêmes qu'il disait la vérité, à la manière dont l'assemblée de St-Laurent a été tenue.

L'*Etendard* ne pourra pas nier qu'il y avait là une clique organisée dans le seul but d'applaudir M. Mercier. Et la preuve c'est qu'elle vociférait des hurrahs alors que celui-ci ne débitait que des lieux communs. Du reste c'est toujours la vieille histoire qui se répète : dix rouges font plus de tapage que cent conservateurs. Vous savez cela par expérience, M. de l'*Etendard*.

La grande masse de l'assemblée était composée de gens paisibles et qui mont paru favorables à M. Mousseau. Nous en avons interrogé un grand nombre, et tous nous ont affirmé que M. Mousseau serait réélu. En outre il n'y avait pas cinquante partisans de l'*Etendard* dans cette assemblée.

On dit que le contrat, pour remplir de terre l'étang près de la station du Grand-Tronc, a été accordé à M. R. McGreevy à raison de 49 cents la verge, mais que M. McGreevy a refusé d'accepter le dit contrat. Les trois plus bas soumissionnaires ont aussi refusé d'accepter le contrat au taux qu'ils avaient soumissionné.

L'ingénieur Archibald demandera de nouvelles soumissions et exigera cette fois-ci un dépôt de \$5,000 vu que ces travaux coûteront plus de \$100,000.

Son Excellence le Gouverneur Général vient d'adresser des invitations pour un grand bal, qui aura lieu à Québec le jeudi, 20 septembre.

Mort du gouverneur de Terre-Neuve

Sir Henry Maxse, gouverneur de la vieille colonie britannique est mort. Il était malade depuis quelques temps et lors de l'arrivée du Prince George, le 20 août dernier, il ne put le recevoir. Il a toujours été de mal en pis depuis ce temps.

Il était fils d'un riche anglais ; sa mère était la sœur du comte Fitzhardinge. Il a fait son cours d'études en Angleterre et est entré de bonne heure dans l'armée.

Il s'est distingué dans la guerre de Crimée, où il était aide-de-camp de lord Cardigan.

En récompense de ses services, il fut nommé au poste de gouverneur de l'île de Heligoland, vis-à-vis l'embouchure de l'Elbe, avec un salaire de \$800 par année.

En 1881, il fut nommé gouver-

neur et commandant-en-chef de l'armée à Terre-Neuve. Il succédait à Sir John Glover, et est resté à ce poste jusqu'à l'heure de sa mort.

L'ex-gouverneur Cauchon

Une dépêche de Winnipeg dit que l'ex-lieutenant gouverneur de Manitoba, l'honorable M. Cauchon est dangereusement malade à Winnipeg, et qu'on lui a administré les derniers sacrements de l'Eglise.

C'est un des hommes qui a été le plus en évidence pendant l'Union et les premières années de la Confédération.

Circulaire à la Presse Associée de la province de Québec.

EXCURSION DE 1883.

Les membres de la Presse Associée de la province de Québec feront leur excursion annuelle le lundi, 17 septembre 1883, dans les Provinces Maritimes, notamment à Saint-Jean, Halifax et à l'île du Prince-Edouard.

L'honorable ministre des chemins de fer a eu la gracieuseté de leur offrir, de faire cette excursion gratuitement sur tout le parcours de l'Intercolonial et du chemin de fer de l'île du Prince-Edouard. Les principaux administrateurs des chemins de fer du gouvernement, entre autres M. Collingwood Schreiber, M. D. Pottinger et M. A. R. MacDonald ont l'obligeance de se mettre à la disposition des excursionnistes, si la chose est nécessaire.

Les compagnies de bateaux à vapeur et de chemin de fer se trouvant sur l'itinéraire que suivront les journalistes, notamment la compagnie de steamers de la Nouvelle-Ecosse [Nova Scotia S.S. Co], gérant, M. F. Clements ; la compagnie du chemin de fer de Windsor et Annapolis, gérant, M. P. Innes, et la Compagnie de Navigation à Vapeur de l'île du Prince-Edouard (Prince-Edward Steam Navigation Co), gérant, M. Fred. W. Hales, ont, avec la courtoisie la plus empressée, donné des billets de passage gratuits aux journalistes en excursion.

Le départ aura lieu lundi matin, 17, à 8 heures a. m. de la gare à Lévis.

Le voyage durera six jour francs, et les journalistes du haut de la Province pourront prendre le train du chemin de fer du Nord partant de Québec le dimanche, à 4 heures p. m. pour Montréal.

Les frais de voyage se trouvent réduits à la question des repas et du coucher, c'est-à-dire environ deux piastres par jour.

C'est l'excursion la plus intéressante et la plus instructive que puisse faire la Presse Associée. Elle vaut mieux que la lecture de dix volumes sur les Provinces Maritimes.

Les membres de l'Association sont donc instamment invités à y figurer en grand nombre avec les dames de leur famille.

Ils devront adresser leur application à M. N. LeVasseur, président ou au Dr Dionne, secrétaire de l'Association à Québec, par la malle ou par dépêche, en disant s'ils sont seuls ou accompagnés de dames.

ITINÉRAIRE.

LUNDI, 17 SEPTEMBRE.

6.45 a. m.—Départ de Québec par bateau.

8.10 a. m.—Départ de Lévis par l'Intercolonial.

MARDI, 18.

8 a. m.—Arrivée à Saint-Jean, N. B. Séjour de vingt-quatre heures.

MERCREDI, 19

8 a. m.—Traversée de la baie de Fundy jusqu'à Annapolis.

1 p. m.—Départ d'Annapolis par le chemin de fer de Windsor et Annapolis.

8.30 p. m.—Départ par l'Intercolonial pour Halifax, N. E.

9 p. m.—Arrivée à Halifax. Séjour de vingt-quatre heures.

JEUDI, 20.

9 p. m.—Départ d'Halifax par l'Intercolonial.

VENREDI, 21.

6 a. m.—Arrivée à Pictou.

8 a. m.—Départ par steamer pour l'île du Prince-Edouard. Traversée du détroit de Northumberland. Arrivée à Charlottetown vers 2 heures p. m.

SAMEDI, 22

6.45 a. m.—Départ de Charlottetown

pour Summerside par chemin de fer.

9.05 a. m.—Départ de Summerside par steamer pour la Pointe du chène.

1 p. m.—Départ par chemin de fer de Pointe du Chène pour Painséc, etc, Moncton. Visite de Moncton.

4 p. m.—Départ de Moncton pour Lévis. Arrêt de quelques heures à Rimouski, ou Trois-Pistoles, ou la Rivière-du-Loup, le dimanche matin.

DIMANCHE, 23

Retour à Québec dans l'après-midi.

N. B. Les journaux sont priés de reproduire, s'ils ne l'ont pas déjà fait.

CORRESPONDANCE D'ONTARIO

Nouvelles d'Essex

Nous apprenons avec plaisir que sur l'initiative des amis de l'éducation, les instituteurs et les institutrices des deux inspectors, nord et sud d'Essex sont convoqués à une grande convention scolaire qui se tiendra à Essex-centre, le jeudi et le vendredi de la troisième semaine d'octobre prochain. L'honorable Dr McLellan, inspecteur général des High Schools d'Ontario, assistera à cette importante réunion, et donnera d'intéressantes conférences sur diverses matières pédagogiques. Pas de doute que cet éminent membre de l'autorité scolaire, donnera à la convention par sa présence le plus haut intérêt qu'aient offert jusqu'à présent ces sortes d'assemblées des maîtres de la jeunesse. Nous faisons un pressant appel aux instituteurs, institutrices, syndics d'écoles, aux amis de l'éducation, aux notables du pays, et à toute notre population canadienne surtout que nous désirons vivement voir nombreusement représentée. Que tous s'efforcent de se rendre à cette sorte de lutte pacifique des méthodes et des procédés d'enseignement. Nous appelons l'attention des syndics en particulier sur le choix qu'ils seront appelés à faire, de concert avec les maîtres, d'une des deux séries des nouveaux livres de lecture anglaise récemment autorisés pour les écoles.

Nous aurions à cœur de voir la nationalité canadienne-française non seulement nombreusement mais honorablement représentée par des motifs que nous devons comprendre. L'émulation ne doit point nous trouver en arrière ; succès oblige ; ne nous laissons dépasser par aucun de nos voisins ; chacun de nous doit apporter son concours à toutes les questions d'un si haut intérêt social.

\*\*\*

MOUVEMENT DANS LE PERSONNEL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTEURICES D'ESSEX NORD

M. G. Famelat, ancien élève de l'école normale primaire de Paris (France), et ensuite instituteur dans cette ville, vient d'être chargé de l'école No 1, de Maidstone, en remplacement de M. C. Beuglet, qui a été admis au service des Postes, au bureau de Windsor. Nous sommes heureux de féliciter M. Famelat de sa nomination à un des postes les plus importants de notre comté, et nous le félicitons surtout pour l'étonnante énergie qu'il a montrée dans l'étude de la langue anglaise avec laquelle il s'est familiarisé assez dans l'espace d'un an, pour passer des examens très sérieux, avec d'excellentes notes. Nous sommes autorisés à concevoir les plus grandes espérances de ce jeune instituteur français, vu son application, sa ténacité à l'étude des connaissances qu'exige la profession qu'il est venu prendre au milieu de nous. Nos souhaits de bienvenue et de succès lui sont cordialement adressés.

Mlle Rioux, venue de la Province de Québec, et munie de tous les diplômes pour l'enseignement, vient d'être chargée de l'école No 10, Tilbury-Ouest, en remplacement de M. J. Réaume, qui continue ses études pour la médecine.

Mlle Louise Verdun, première assistante pour l'école de français à Windsor a donné sa démission en vue d'un mariage des plus honorables et des plus avantageux qu'elle doit contracter tout prochainement.

L'enseignement perd en elle une des meilleures maîtresses du comté.

Mlle Ballantyne est chargée de l'école No 7 de Maidstone, en remplacement de M. Pierre Meekun, admis au service des Postes à Windsor. Nous sommes heureux de donner mention à cette demoiselle irlandaise du privilège qu'elle possède de pouvoir enseigner le français comme l'anglais.

Mlle Mary McOuliff a été chargée de l'école No 5 de Sandwich-Ouest.

Mlle Mary Sullivan qui a obtenu dernièrement un certificat de 2<sup>e</sup> classe à l'école normale d'Ottawa est chargée de l'école No 7 de Sandwich-Est, en remplacement de M. Morrison, admis au nombre des maîtres de l'école catholique de Windsor.

\*\*\*

Dans le courant de décembre pro-

chain, dans toutes les écoles d'Essex-Nord, un examen général aura lieu pour le classement des élèves qui devront continuer leurs études. Les maîtres et les maîtresses auront à cœur de préparer le plus grand nombre possible de leurs enfants à une promotion honorable devant prouver aux familles qu'il y a eu travail et progrès. Des élèves stationnaires dans une classe sont une tache que les maîtres dévoués doivent viser énergiquement à faire disparaître.

HTE GIRARDOT.

Résumé des dépêches

EUROPE

FRANCE

Paris, 11 septembre 1883.

On annonce la mort de l'écrivain belge Henri Conscience, auquel une statue a été élevée à Anvers, le 13 août dernier ; Conscience était âgé de 71 ans.

On dit que Hiephma, successeur de Tu-Duc, va recevoir le grand cordon de la Légion d'Honneur, et que les deux ministres signataires du traité seront nommés commandeurs du même ordre.

L'ambassadeur Chinois a fait des observations sur l'envoi continu de troupes au Tonkin ; le ministre a répondu qu'il n'y avait de remède que dans l'entente pour un traité. L'ambassadeur chinois fait un voyage en Angleterre.

L'ami Pierre, revenu malade de Madagascar, est mort aujourd'hui.

Des désordres étrangers à la politique se sont produits à Canton, et l'on craint qu'il n'en résulte des difficultés entre la France et la Chine.

ANGLETERRE.

Londres, 11 septembre.

Le procès de Mac-Dermott est encore remis. Le gouvernement a des renseignements sur la provenance de la nitroglycerine qui s'expédie d'Anvers.

On prend des précautions pour éviter toute manifestation à l'arrivée d'O'Donnell, meurtrier de Carrey.

AUTRICHE

Vienne, 11 septembre.

On commence aujourd'hui les fêtes de la délivrance de Vienne par Sobieski en 1683.

On dit que l'Allemagne et l'Autriche font à la Russie des observations sur l'entrée clandestine d'agents russes en Bulgarie.

Agram, les attroupements sont interdits par la police.

Entre Glina et Pétrina, les habitants sont en pleine rébellion contre les propriétaires fonciers.

L'évêque a lancé une pastorale contre toute attaque des juifs.

RUSSIE

Saint-Petersbourg, 11 sept.

Le principal organe des nihilistes, supprimé depuis plusieurs mois, vient de paraître.

ASIE

CHINE

Hong-Kong, 11 sept.

A Canton, la population chinoise a incendié des maisons, des magasins et des quais appartenant aux Européens ; les fils télégraphiques ont été coupés ; les étrangers s'en vont ; la force armée fait défaut, ou du moins est insuffisante.

On craint de nouveaux troubles.

AMERIQUE

On télégraphie de Hunters-Point, le 11 septembre, une collision de deux trains s'est produite à la jonction de Montank ; l'un des mécaniciens est blessé ; deux hommes sont morts des blessures qu'ils ont reçues, et 12 autres personnes sont blessées plus ou moins grièvement. A Cleveland, explosion d'une chaudière à vapeur ; 4 hommes sont blessés.

On annonce de Lima, que, le 10 septembre il y a eu des secousses de tremblement de terre au Pérou, pendant une quinzaine de secondes.

Les chevaliers du travail ont clos samedi, à Cincinnati, leur convention annuelle ; les Télégraphistes abandonnent l'association, parce qu'ils n'ont pas été soutenus dans leur grève.

On signale des gelées en divers endroits des Etats-Unis.

A New-York, 13 rue, il y a eu le 10 septembre, écoulement du pont de service des acteurs du théâtre ; il y a 7 personnes blessées.

Appréciation

Le *Courrier* journal de Louisville, Kentucky, Etats-Unis, nous donne dans l'un de ses derniers numéros le compte rendu des grands concerts qui se donnent dans cette ville en ce moment à l'occasion de l'exposition ouverte aux Etats du Sud. Voici ce qu'il dit du cornettiste *Liberati* :

Les solos de cornet de signor A.

*Liberati* attirent la foule. Il a été applaudi à outrance hier midi. Il suffit d'entendre les sons riches et purs qu'il sait tirer de son instrument, de voir avec quelle étonnante habileté il exécute les plus grandes difficultés pour s'apercevoir qu'on se trouve en face d'un maître. Il ne se peut rien imaginer de comparable à l'exquise jouissance qu'on éprouve à entendre un article tel que *Liberati*. On dirait qu'il marque d'un cachet tout particulier les œuvres qu'il interprète. Ceux qui n'ont pas encore entendu cet artiste ne se consolent pas d'avoir manqué l'occasion de l'applaudir.

Agriculture

[De notre correspondant d'Ontario]

L'ART DE FAIRE LE VIN

(Suite)

Les meilleurs vins blancs se font avec du raisin mûrissant blanc, mais on peut en faire avec toutes sortes de raisins qu'elle qu'en soit la couleur. Nous l'avons dit ces vins ne sont que de fantaisie, et ils ne peuvent être admis sans danger pour la santé, dans l'usage ordinaire de la table.

Si l'on veut un vin tout-à-fait incolore il est indispensable de le tirer de la cuve au fur et à mesure que la vendange y est jetée. Dans ce cas nous ferons remarquer, à ceux qui ne le savent pas, que ce vin, sans la moindre teinte de couleur, a le défaut d'être aussi sans arôme, n'ayant pas eu de contact avec la grappe. Il n'est réellement qu'une eau sucrée, ce qui explique le reproche qui se fait aux vins de notre comté, faits trop précipitamment. L'alcool s'y trouve à la dose ou au degré voulu, mais l'absence de l'arôme y laisse un goût d'eau prédominant.

En laissant le jus séjourner avec la grappe de vingt-quatre à quarante heures, l'inconvénient disparaît. Le vin a bien une teinte plus ou moins rosée, mais cette faible couleur disparaît peu à peu ; après un an, il est tout aussi blanc, et il porte le goût agréable de la grappe qui lui donne une qualité bien précieuse. Le vin blanc soutiré dans les barils n'exige pas d'autres soins que de tenir l'ouverture de la bonde couverte sans être fermée hermétiquement. La fermentation se fait plus lentement alors que si le jus était resté avec le raisin, c'est pourquoi nous avons fait remarquer qu'il serait à propos que la température fût légèrement élevée pour le milieu où le vin blanc doit achever sa fermentation.

Nous ne pensons pas qu'il soit mieux de tenir le baril constamment rempli pour que l'écume soit rejetée dehors. Pour cela il faut une vigilance de toutes les heures, ce qui n'est guère possible. En laissant cette écume descendre au fond du baril, il y aurait danger pour le vin de le laisser trop longtemps ainsi. En soutirant les vins dès qu'ils commencent à se dépolluer et à se montrer limpides, c'est-à-dire, vers la fin de décembre, tout est pour le mieux, rien n'est compromis et le travail est bien simplifié.

[A suivre]

Petites Nouvelles

A LA 4<sup>ÈME</sup> PAGE.—Guide des voyageurs.—Marché au bois.—Marché au charbon.

—Le Rénovateur des Cheveux de Hall rend la chevelure souple, soyeuse, brillante ; il est sans rivaux pour la toilette.

MUSIQUE SUR LA TERRASSE.—Ce soir, la musique du huitième des Carabiniers Royaux jouera sur la Terrasse à 8 hrs.

BAZAR DE CHARLESBOURG.—Le bazar des Dames religieuses du Bon Pasteur, Charlesbourg a produit la jolie somme de \$750.

FLANERIE.—Nous conseillons à la police de surveiller la rue St-Valier et même la côte Abraham les samedis soirs.

C'est là qu'on use les trottoirs, car la jambe est pesante pour plusieurs.

COMMISSION ROYALE.—La Commission Royale s'est mise à l'œuvre en rapport avec les différents départements du Palais de Justice, à Montréal, lundi dernier.

POUR LES CHANTIERS.—Chaque jour des bataillons de bûcherons partent pour les chantiers.

Nous croyons cependant que les prix ne seront pas très élevés vu que le commerce de bois ne semble pas bien actif.

PIQUE-NIQUE DES BOUCHERS DE MONTRÉAL.—Aujourd'hui à lieu le pique-nique annuel des bouchers de Montréal.

Ils iront sur le terrain de l'exposition.

RETRAITE AU SÉMINAIRE.—Aujourd'hui, à 4 heures P. M. s'ouvre, au petit séminaire, la retraite annuelle des élèves.

VISITE DISTINGUÉE.—Lundi dernier la paroisse de St-Alban a reçu la visite du

C. F. Réjean, visiteur provincial.

Quatre jeunes gens de cette paroisse parlent pour le noviciat de Montréal cet automne.

TEMPÉRATURE.—Décidément la température est au beau. La chaleur n'est pas encore revenue, mais au moins nous n'avons pas ces bises glaciales qui agissent jusqu'au os.

PIÈCE THÉÂTRALE.—On dit que Michel a terminé une pièce socialiste appelé "Coq Rouge," qui sera représentée à Paris prochainement.

COURSE ÉPÉÉE.—M. Pierre Bilodeau de St-Romuald a failli être la victime d'un sérieux accident lundi dernier. Son cheval prit mord aux dents dans la rue Commerciale. Lévis. M. Bilodeau fut jeté en bas de sa voiture. Quand on arrêta le cheval il ne traînait que quelques débris de la voiture. M. Bilodeau a eu quelques légères contusions à la figure.

ARRESTATION IMPORTANTE.—Le chef de la Police à Lévis a arrêté hier le fameux Telesphore Brochu qui au rapport d'un journal était l'effroi de tout le monde et donnait du tainoin à la police.

Il est accusé de six vols.

VOI, AVEC EFFRACTION.—Samedi soir un frappeur "sans peur et reproche," s'est glissé, par un soupirail, dans la boutique de M. Desplats, barbier-coiffeur. Il espérait y faire fortune. Mais il ne trouva au tiroir que \$4.00 avec lesquels il se sauva.

PÉTÉ FILIALE.—Un jeune homme du nom de William Campbell, Montréal a été condamné à six mois de prison pour avoir frappé son père à coups de couteau.

POURSUITE.—L'honorable M. Mercier a constitué une action en dommages pour \$25,000 contre M. Tassé, propriétaire de "La Mièvre" et une autre semblable contre l'honorable M. Mousseau pour avoir dit tous deux que lui, l'honorable M. Mercier, avait reçu \$5,000 pour retirer la contestation de l'élection du Premier Ministre.

CADEAU.—Les employés de M. J. Allard confiseur et manufacturier de biscuits, à St-Roch ont fait cadeau, lundi, à son fils, M. J. B. Allard, d'un superbe plateau en argent à l'occasion de son mariage.

Une adresse très flatteuse accompagnait le cadeau.

M. Allard, fils, a répondu avec beaucoup d'a propos à l'adresse qui lui a été présentée.

TIRAGE DE LOTERIE.—Le tirage de la loterie de St David de l'Aube-Rivière aura lieu le demain, 13 sept. courant, à la sacristie de St David de l'Aube-Rivière, à 1 heure p. m.

Toutes les personnes qui ont des livrets sont priées de les remettre au plus tôt. On sait que le tirage se fait d'après les livrets.

L'agent général est Madame Vve Pierre Bourassa, de St-David de l'Aube-Rivière : c'est à elle qu'on doit envoyer tous les livrets.

TOUJOURS LES MÊMES.—Nos confrères de la presse renouvellent encore leurs plaintes à propos des flâneurs qui obstruent chaque jour la rue St-Jean, à tant d'endroits.

Nous en avons déjà beaucoup parlé, toute la presse a réclamé; vain espoir. Les mêmes figures apparaissent chaque jour aux mêmes lieux : ce sont toujours les mêmes gestes, les mêmes insultes, les mêmes provocations.

La police n'est donc que pour surveiller les gens honnêtes et arrêter les souldards endormis.

PILULES DE HOLLOWAY.—Toutes nos facultés — Presque tous les désordres du corps humain doivent être attribués à quelque impureté du sang. La purification de ce fluide est le premier pas vers la santé. Les Pilules de Holloway se recommandent d'elles-mêmes à l'attention de tous ceux qui souffrent. Elle éliminent toutes les impuretés du sang. Dans l'indigestion, la Dyspepsie, la constipation chronique les effets les plus certains ont toujours été atteints. Les personnes qui ont pris de l'aise de la force et de la santé par ces pilules après les essais infructueux de toute la pharmacopée, attestent le fait.

C'est hors de doute.

Pour rire

Entre politiciens :

— Sous quel régime vivons-nous ?... Dans mon département, on a vu passer dix-sept préfets depuis 1870 !... — De quoi vous plaignez-vous ?... Cela prouve l'impartialité du gouvernement... Il ne veut pas avoir de préfets rances !...

\*\*\*

Le comble de la prévoyance pour un banquier :

Faire attacher une corde, dans son cabinet, pour suspendre ses paiements.

Le comble de la pitié envers un ami malheureux :

Lui offrir un mètre pour lui permettre de mesurer l'étendue de ses malheurs !

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifie le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères ! Mères ! Mères !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher ce remède, donnez-le à la mère, soulagez l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est recommandé par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin au Canada. Dans l'Inde.

En vente partout à 25 cts la bouteille.

Au Russell House

Les parloirs au Russell House occupés par les chirurgiens de l'Intercolonial

Throat and Lung Institute, de Montréal ont toujours été comblés, depuis l'arrivée des médecins, d'invalides venant essayer le Spirmètre de M. le Dr Souvielle pour le traitement de la consommation, des bronchites, de l'asthme, des catarrhes et de la surdité catarrhale, du cou, de la gorge, et de toutes les maladies des conduits de l'air.

Ils sont pour demeurer encore plusieurs jours en cette ville.

On nous informe que les médecins et les invalides peuvent consulter les chirurgiens et essayer les instruments gratis.

Pendant une visite en France

M. le Dr Souvielle ex-Aide-Chirurgien de l'Armée Française et fondateur de l'Institut International, était visité par un nombre d'éminents professeurs des principales facultés d'Europe, désirant essayer son traitement Spirmétrique, pour les maladies chroniques connues sous les noms de Catarrhe, Surdité Catarrhale, Bronchite, Asthme, pour maladies de la gorge et des poumons. Ces messieurs disent qu'avec le traitement par le Spirmètre, ces terribles maladies ne sont plus à craindre, et pas même la consommation, à moins que la maladie ne soit dans les dernières phases. Le Dr a obtenu l'assistance de plusieurs spécialistes Français et Anglais, qui sont à la tête de ses différents bureaux. Les personnes qui ne peuvent pas visiter les bureaux pourront être traitées par lettres adressées à M. Souvielle, ex-Aide-Chirurgien de l'Armée Française, 13, Philippe Square, Montréal; 173, Church St, Toronto; 106, Alexander St, Winnipeg. Bureaux pour le Canada. Renseignements donnés gratuitement sur réception d'un timbre-poste. Les Médecins et les malades sont invités à faire l'essai du Spirmètre gratuitement aux bureaux.

Les chirurgiens de l'Institut International sont encore au Russell House pour quelques jours.

Québec, 16 août 1883—1 an. 849

Les visiteurs à Montréal

Il est très important pour tous ceux qui doivent aller visiter Montréal de savoir que l'hôtel le plus central et le mieux tenu de Montréal est sans contredit le splendide Hôtel Richelieu. On trouve à ce magnifique établissement tout le confort désirable à des prix très réduits.

La salle à dîner de cet hôtel est un vrai bijou en son genre : elle est élégamment garnie en gravures, artistiquement décorée de peintures du plus beau choix.

Les mets qui sont servis chaque jour ne laissent rien à désirer, et sont apprêtés avec tout l'art culinaire requis pour constituer une excellente cuisine.

Le grand choix que le consommateur peut faire sur la carte est propre à satisfaire les goûts des plus difficiles.

Quant à ce qui regarde le service, on sait difficilement trouver mieux dans aucun autre hôtel de la Province. Les ordres sont exécutés par les servants avec la plus grande promptitude.

M. Ducher mérite des félicitations pour la manière habile avec laquelle il tient ce somptueux établissement. M. St-Arnaud, gérant de l'hôtel, est d'une politesse et d'une courtoisie digne d'éloge, à l'égard de tous ceux qui visitent ce magnifique hôtel. Une sonnette électrique ne contribue pas pour peu à la prompt exécution des ordres donnés.

INSTITUTRICE DEMANDÉE.

ON demande une institutrice d'école élémentaire pour enseigner le français et l'anglais, à la grosse-tie, à 10 lieues de Québec. Salaire : \$120 outre le logement et le chauffage. Les paiements se feront régulièrement au commencement de chaque mois.

S'adresser au COURRIER DU CANADA.

Québec, 11 septembre 1883—1m. 870

Prix d'Huile

AU DEPOT DE

LAMPES et D'HUILE ASTRALE.

56, RUE DE LA FABRIQUE.

Kerosene de Portland, cristallisé..... 27

Water white..... 30

Lignia..... 35

Huile Astrale de Pratt..... 33

EN QUANTITÉ DE 4 GALLONS.

Québec, 1er septembre 1883—1 an. 763

IMPORTANT

Epilepsie

SPASMES, ÉCLAMPSE

et NÉVROSES sont

RADICALEMENT GUÉRIS

par ma méthode

Les honoraires ne sont

pas dus qu'après succès.

Traitement par correspondance

Prof. Dr Albert

29, Avenue de Wagram, 29, Paris

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES soumissions cachetées adressées au sous-

signe et timbrées. Soumission pour réparation

au Quai de la Reine : seront reçues

jusqu'au LUNDI, 24 courant inclusivement,

pour

Reparation du Quai de la Reine.

QUEBEC.

Si l'on la spéculation que l'on peut voir en

s'adressant à J. Edward Boyd Esq. C. E. au

Bureau du Commissaire du Havre, Québec,

chez lequel on peut aussi se procurer des blancs

de soumissions imprimés.

Les soumissionnaires sont notifiés que leurs

soumissions ne seront pas prises en considéra-

tion à moins qu'elles ne soient faites sur des

blancs imprimés, remplis et signés de leur

propre signature.

Chaque soumission doit être accompagnée

d'un chèque de banque approuvé, pour une

somme de trois cent cinquante piastres, fait

payable à l'ordre de l'honorable ministre des

Travaux Publics, lequel sera confisqué si le

soumissionnaire refuse d'accomplir le contrat

quand il sera requis de le faire, ou s'il manque

de finir l'ouvrage commencé.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque

sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la

plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics,

Ottawa, 1er septembre 1883.

Québec, 6 septembre 1883—3f. 868

BEHAN BROS.

DANS le but de clarifier le restant de

notre fond d'étoffes à Robes légères

pour l'été, nous les offrons en ce moment à

une grande réduction.

Mousseline fleurie,

Indienne,

Satiné uni et fleurie,

Lawn barré, etc., etc.

Cravates, cols et poignets

Pour dames.

BONNETERIE

Pour messieurs, dames et enfants,

En coton, en fil et en soie.

Vêtements de dessous

Pour messieurs, dames et enfants,

En coton, en fil et en mérino.

Vêtements de dessous

En gaze et en soie pour messieurs.

Gants en fil et en soie

Pour messieurs, dames et enfants.

GANTS DE KID

UNE SPÉCIALITÉ !

Venant d'être ouvertes 2 CAISSES

DE TWEEDS ET DE SERGES A

HABITS convenables pour l'été.

Behan Bros.

Vitres colorées

Ne coûtant qu'une bagatelle !

LE SOUSSIGNÉ AYANT ÉTÉ NOMMÉ

Unique Agent

DANS CE DISTRICT POUR LE

"Glacier" patenté

POUR DÉCORATION DES FENÊTRES

est prêt à recevoir des commandes pour l'em-

bellissement des Églises, Chapelles, résidences

privées, Salles publiques, etc., etc.

Contrairement à beaucoup d'autres articles

inventés pour la décoration des fenêtres, celui-ci

ne peut-être effacé, défiguré par le nettoyage ou

avarié par le froid.

Les ciels-ouverts pour escaliers, les panneaux

de portes, les lumières de côté, les conserva-

toires, les lavatoires, les bibliothèques, etc., sont

gentiment embellis par la

Décoration-Glacier ! ! !

Les Hôtels les trouveront très utiles pour

perfectionner les fenêtres ayant vu leur arrière.

On peut voir des échantillons, obtenir des

informations et donner des ordres chez DAW-

SON & CIE, 72, rue St-Pierre, ainsi que chez l'agent

WM M. MACDONALD,

Québec, 11 août 1883—

Rue St-Jean.

84

Ornements domici-

liaires.

NOUS avons déjà eu occasion de parler à nos

lecteurs de M. MARTEL, de l'ANCIENNE

LORETTE, qui occupe de l'entretien de jeunes

arbres destinés à orner les devantures des

maisons.

M. MARTEL, désire surtout attirer l'attention

de ceux qui aimeraient à planter des arbres

devant leurs résidences, qu'il peut fournir des

ORMES MAGNIFIQUES à très bon marché.

Québec, 10 mai 1882. 516

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York,

28 Octobre, 1882.

"Messieurs: Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre d'jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE d'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencent à se montrer, et peu à peu se multiplient à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'un meilleur état de santé. Je puis facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'annonce.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir,

en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'AYER.

Il y a six mois mon corps était complètement

couvert d'une terrible humeur et de plaies

scrofuleuses. Cette humeur me causait des

démangeaisons constantes et intolérables, et à

chaque mouvement de mon corps le sang se

jetait en différents endroits, et le sang cou-

lait. Mes souffrances étaient terribles, la vie

était pour moi un fardeau. Je commençai

l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril

dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un

changement immédiat commença à s'opérer; peu

à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma

santé est devenue parfaite en tous les

points, de sorte que je suis capable de faire

une bonne journée de travail, quoique j'aie

soixante-trois ans. Plusieurs me demandent

comment je suis parvenu à obtenir une guéri-

son si complète, alors qu'ils me croyaient

incurable; et je leur dis que je vous ra-

conte aujourd'hui. Glover, Vt., 27 Oct., 1882.

A vous sincèrement,

HIRAN PHILLIPS."

Le SALSEPAREILLE d'AYER guérit les

Scrofules et toutes les Affections Scrofu-

leuses. Elle nettoie le sang de toute impu-

reté, et restaure la vitalité et la force à tout

le système.

PRÉPARÉ PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes; prix \$1, six

pour \$5.

IMPORTATEUR

d'Ornements, Bronzes et Marchandises d'Eglise

DE TOUS GENRES

MANUFACTURE

de Statues de toutes descriptions, Vêtements ecclésiastiques, Soutanes,

Lingerie d'église, Chemin de Croix en peinture sur toile, Bannières,

Colliers, Insignes, Drapeaux pour procession et fêtes publiques.

Vins de Messe, approuvés par Sa Grandeur Mgr de Montréal,

Cierges, Chandel

## Guide des Voyageurs

## Chemins de Fer

## CHEMINS DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice versa : un train de jour, partant de Montréal et de Québec à 4.00 heures p. m., et un régulier de passagers partant de Montréal et de Québec à 9.00 heures a. m.

Se raccordant l'un et l'autre à Montréal, avec les convois de l'Ouest et du chemin de fer du Grand-Tronc, et arrivant à Québec et à Montréal, à 3.40 heures et à 9.30 p. m.

Il y a un train d'accommodation entre Québec et Trois-Rivières. Ce convoi part de Québec à 5.00 hrs. p. m., arrivant à Trois-Rivières à 10.15 heures p. m.

Au retour, il part de Trois-Rivières à 3.15 heures a. m., et arrive à Québec à 8.40 heures a. m.

Les trains du dimanche partent de Québec pour Montréal à 4 heures p. m.

## INTERCOLONIAL

## Heure de Québec

Quitteront la Pointe Lévis : Train Express pour Halifax et St-Jean à 7.45 A. M.

Express pour Rivière du Loup et Ste Flavie à 1.00 P. M.

Accommodation : 7.20 P. M.

## GRAND-TRONC

## TRAIN MIXTE

Quitteront la Pointe Lévis : Pour Montréal et Portland à 8.40 P. M.

EXPRESS

Pour Montréal, Sherbrooke et Island Pond, à 11.30 A. M.

## QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Quittera la station du Palais pour St-Raymond, à 5.30 P. M.; arrivera à St-Raymond à 7.45 P. M.

10.00 a. m. Train de passagers pour Saint-Raymond tous les lundis et mercredis, arrivant à 12 hrs (midi).

1.15 p. m. Train d'excursion tous les samedis pour Saint-Raymond, arrivant à 3.15 p. m.

6.20 a. m. Train de la Maille pour Québec, arrivant à 8.50 a. m.

6.40 p. m. Train de passagers pour Québec tous les lundis, mercredis et samedis, arrivant à 8.40 p. m.

Arrivant à la Petite Rivière, Ansonne Lorette, St-Ambroise, Valcartier, St-Gabriel, Ste-Catherine, lac St-Joseph, lac Sergent et Bourg-Louis

## QUÉBEC-CENTRAL

Le convoi Express quitte Lévis à 12.50 h. P. M., et le convoi mixte à 5.30 h. A. M., pour la Beauve, Sherbrooke, etc. etc. Pour St-Joseph, un convoi mixte quitte Lévis à 3.30 h. P. M., et quitte St-Joseph à 6 h. P. M., arrive à Lévis à 10.00 h. P. M.

Le convoi Express de Sherbrooke arrive à Lévis à 2.40 h. P. M., et à Québec à 3.00, le convoi mixte à 7.00 à Lévis, et à 7.30 à Québec.

## Lignes de Steamers

## LIGNE ALLAN

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les samedis matin, à 9 heures, durant la navigation, avec les passagers, arrivant à Rimouski pour le service de la maille.

Un steamer de cette même ligne laisse Liverpool tous les lundis, avec les passagers et les mailles canadiennes.

Les steamers de Glasgow, de la même ligne aussi, partent dans leurs directions respectives, environ une fois par 15 jours.

Prix du passage de Québec :

Cabine \$65; \$70, et \$80; Cabine secondaire : \$40; Entrepont : \$25.

## LIGNE DOMINION

Ces steamers sont en connexion avec le chemin de fer du Grand Tronc, et partent chaque samedi de Québec pour Liverpool.

Le prix des cabines, aller et retour, varie de \$90 à \$108.

Les billets de passage peuvent être achetés à tous les principaux bureaux du Grand Tronc.

## COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE

Le *Miramichi*, part de Québec tous les lundis, le mardi, à 2 heures P. M., pour Pictou, arrivant à Métis, Gaspé, Summerside et Charlottetown.

Vente des billets de passage chez Leve et Aiden, vis-à-vis l'hôtel St-Louis.

## Bateaux à Vapeurs

## QUÉBEC ET MONTREAL

La vapeur *Montréal*, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.

La vapeur *Québec*, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à 5 heures P. M.

## SAGUENAY

Les mardis et vendredis à 7.30 a. m. Le *Saguenay* pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! faisant escale à la Baie St-Paul, la Malbaie, la Rivière-du-Loup et Tadoussac.

Les mercredis et samedis à 7.30 a. m. L'*Union* pour la Baie des Ha! Ha! faisant escale à la Baie St-Paul, les Eboulements, l'île aux Coudres, la Malbaie, le Cap à l'Aigle (lorsque la chose sera possible), la Rivière-du-Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean.

## STE-ANNE DE BEAUPRÉ

La vapeur *Brothers* fera ses voyages entre Québec et Ste-Anne tous les jours à 6 heures A. M., excepté les mardis et les samedis où les voyages suivront la marée.

Faisant un voyage régulier tous les dimanches le départ aura lieu à 6 heures du matin du quai Champlain. Le prix aller et retour sera de cinquante cents.

## ST-ROMUALD ET SILLERY

Le *James*, capt. Gherty, laisse St-Romuald à huit heures demie, tous les matins, et repart de Québec à onze heures demie. Le deuxième voyage : part de St-Romuald à 1 heure et quart P. M., et part de Québec à 5 heures du soir.

Prix : 15 cents.

## ST-NICOLAS

Le *Laurentides*, Capt A. Baker, part tous les jours de Québec à 4 heures P. M., et de St-Nicolas à 6 h. a. m.

Prix : aller et retour 30 cents.

## ST-JEAN DESCHAILLONS

Le *St Louis*, capt Labelle, part de St-Jean Deschailons, tous les lundis et vendredis, arrivant à Ste-Emilie, Lotbinière, Portneuf, Platon, Départ de Québec, les mardis et samedis.

Heure réglée par la marée.

Prix : aller et retour 50 cents.

## GRONDINES

L'*Etoile*, capt Paquet, part des Grondines, tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrivant à Platon, Deschambault, Lotbinière, St-Jean Deschailons et Cap Sainte-Heure réglée par la marée.

## STE CROIX

Le *Ste Croix*, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrivant à St-Nicolas et à la Pointe à l'Aubain, Ste-Emilie, Pointe aux Trembles et Beureuil. Heure réglée par la marée.

## BERTHIER

Le vapeur *Montmagny*, d'aujourd'hui à la St-Michel, laissera le marché Champlain, à 3 h. p. m. tous les jours pour les postes intermédiaires, St-Laurent, St-Michel, St-Jean, et pour Berthier tous les mardis, jeudis et vendredis de chaque semaine, et après cette époque jusqu'à la clôture de la navigation à 1 h. p. m. trois fois par semaine seulement, les mardis, jeudis et samedis.

## TRAVERSE DU GRAND-TRONC

## QUÉBEC

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## A. M.

## P. M.

## Marché au Bois

## Prix par corde

|                                                        |               |
|--------------------------------------------------------|---------------|
| Québec, 7 septembre 1883.                              |               |
| Erable de 3 pieds.....                                 | \$5.25 à 5.50 |
| "          "          ".....                           | 4.50 à 4.75   |
| Merisier 3          "          ".....                  | 5.00 à 5.00   |
| "          "          ".....                           | 5.00 à 5.00   |
| Merisier du Saguenay, 3 pieds.....                     | 4.50 à 5.00   |
| Hêtre 3          "          "          ".....          | 4.50 à 4.50   |
| "          "          "          ".....                | 4.00 à 4.00   |
| Bouleau [rouge] 3          "          ".....           | 3.40 à 3.60   |
| "          "          "          ".....                | 3.00 à 3.10   |
| "          "          "          ".....                | 3.20 à 3.50   |
| Epinette [rouge] 3          "          ".....          | 3.60 à 4.00   |
| "          "          "          ".....                | 3.90 à 0.00   |
| "          "          "          ".....                | 3.50 à 3.60   |
| Cypres 3          "          "          ".....         | 3.20 à 3.40   |
| Prunche 3          "          "          ".....        | 7.80 à 2.75   |
| Groûtes le cent.....                                   | 0.80 à 1.00   |
| Slabs          "          "          "          "..... | 1.00 à 1.25   |

## Marché au Charbon

|                           |                              |
|---------------------------|------------------------------|
| Québec, 7 septembre 1883. |                              |
| Whishah, pour engins..... | \$6.00 à 6.50 par chaudière. |
| Sydney                    |                              |
| Smith de Newcastle.....   | 5.50 à 6.00                  |
| Anthracite américain..... | 6.75 à 7.00                  |
| A fonderies, Lehigh.....  | 6.75 à 7.25 p. tonne.        |
| Pour grilles.....         | 6.25 à 6.50 p. chaud.        |
| Coke.....                 | 6.00 à 6.50                  |

## PRIX REDUITS !

Chapeaux de Feutre,  
HABITS IMPERMEABLES À L'EAU

—ET—  
Parapluies de Soie !!

J. C. PATERSON,  
27, RUE BUADE.

Québec, 6 septembre 1883. 1062

## J &amp; W. REID.

FABRIQUANTS DE PAPIER

A LA

PAPETERIE DE LORETTTE

FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à alimettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour reliures, tapisseries.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

Québec, 26 octobre 1882. A

LA PLUS GRANDE NERVEILLE DU TEMPS MODERNE

CHAMPELLE DE TOUS

LES PILULES et

Onquent Holloway !

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions faibles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 14d., 2s. 9d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS. — Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington.

Signé : THOMAS HOLLOWAY,

533, Oxford Street, London

Québec, 4 novembre 1881. — 1.46

AVIS

Le bateau à vapeur BIENVENU ayant été nouvellement peint et radoubé, peut être loué pour excursion ou pèlerinages, à des conditions faciles. Il peut transporter confortablement 500 à 600 personnes.

S'adresser au bureau de la compagnie de navigation du St-Laurent, quai St-André.

Québec, 16 août 1883. 787



## LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Maltres

## CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

## ARRANGEMENT D'ETE

1883

LES lignes de cette compagnie se composent de six vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

VAISSEAUX. TONNAGE. COMMANDANTS.

NEUMANN..... 4000 Capt. J. Wylie.

PARISIEN..... 4200 Capt. J. Wylie.

SARMIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCIAN..... 4200 Capt. J. Wylie.

CORCI